Directives de gymkhana (FM/HF)

En vigueur à partir du 12.08.2025

Exigences

Cette épreuve est adaptée aux débutants, la condition étant de monter de manière autonome aux trois allures.

Contenu de l'épreuve

Le gymkhana, également connu sous le nom d'épreuve d'adresse, est clairement distinct des « Mounted Games » classiques destinés aux jeunes cavaliers de poney et figurant dans le règlement de la FEI. Le parcours se compose d'un certain nombre d'obstacles qui demandent à la fois de l'habileté équestre et manuelle.

Déroulement de l'épreuve

- Echauffement libre et familiarisation au terrain ou au manège.
- Les participants doivent saluer correctement le jury devant lui.
- Au signal de départ, le concurrent commence.
- L'épreuve est jugée à la fois aux points et au temps. En cas d'égalité de points, le temps est déterminant.

Juge / constructeur de parcours / secrétaire

Des fonctionnaires officiellement formés sont nécessaires (figurant sur la liste des fonctionnaires de Swiss Equestrian).

Pendant l'épreuve, un constructeur de parcours et un juge sont présents sur place.

Une formation régulière est obligatoire pour les juges et constructeurs.